



Déclarations et Discours



N^o 77/13

LES CENT DIX PREMIÈRES ANNÉES DU CANADA

Discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, devant les membres du Canada Club, à Londres, le 30 juin 1977.

Les liens entre la Grande-Bretagne et le Canada sont séculaires et durables. Même si nos relations historiques se manifestent de bien des façons, je continue de penser que l'héritage le plus précieux que nous ayons hérité de la Grande-Bretagne est notre démocratie parlementaire avec tout ce qu'elle représente.

J'ai eu quelque peine à choisir le sujet de ma causerie. Le Canada connaît une période exaltante et je sais que vous vous intéressez à un large éventail de sujets. C'est pourquoi j'ai décidé, étant donné mes fonctions ministérielles, d'aborder divers aspects de la politique étrangère canadienne dans le contexte de certains événements survenus récemment sur la scène nationale et sur la scène internationale, espérant ainsi vous donner une idée du Canada d'aujourd'hui et de ses perspectives sur le monde.

Dans quelques heures, mon pays va commencer à célébrer son cent dixième anniversaire et, comme il convient, c'est justement dans ma province natale de Terre-Neuve que les festivités vont débiter. C'est à partir de là que s'est développé en 1583, l'empire outre-mer de la Grande-Bretagne et c'est là que le rêve d'un Canada uni "d'un océan à l'autre" s'est enfin réalisé en 1949.

Ce mélange d'ancien et de nouveau est typique chez nous. Le Canada est aussi vieux que les cultures et les traditions séculaires héritées de la Grande-Bretagne et de la France et enrichies au cours des ans par l'apport de beaucoup d'autres ethnies. Il est également aussi neuf que les souvenirs encore vivaces de l'époque où la première charrue retournait le sol de la prairie* et où des villes aujourd'hui florissantes n'étaient que des avant-postes sur les routes des pionniers.

Demain, à mesure que la fête, partie de Terre-Neuve, se déplacera vers l'Ouest, le soleil d'été inondera de sa lumière un pays immense, riche, multiforme et encore plein de défis à relever. Quand nous faisons le bilan de nos cent dix années d'histoire, nous pouvons être fiers d'avoir maîtrisé l'un des plus vastes territoires et l'un des plus longs littoraux de monde. Nous pouvons être fiers de nos réalisations économiques, qui nous ont donné un niveau de vie élevé et nous ont permis de contribuer de façon appréciable à tous les domaines de l'activité humaine et aussi de jouer un rôle dans la poursuite mondiale de la paix, de la sécurité et de la liberté.

Ainsi donc, demain, la grande majorité des Canadiens de toutes les régions et de toutes les origines conclueront que le résultat de tous ces efforts valait la peine; mais cette prise de conscience nationale n'aura rien de complaisant ou de béat. Nos

* Prairie: nom donné aux vastes steppes de l'Amérique du Nord.

réalisations des cent premières années nous invitent et nous engagent à faire mieux encore.

A bien des égards, le Canada est encore un pays à construire et ses habitants, des "Canadiens en devenir", comme l'a si bien dit l'un de nos écrivains. En un siècle, nous avons bâti une société nouvelle et unique, une entité tout à fait canadienne, et non pas juste un pâle reflet d'une entité étrangère antérieure à la nôtre. A mesure que le temps nous éloigne de nos origines coloniales, à mesure que nous ajoutons de nouvelles dimensions à notre idéal national, à mesure que grandit notre confiance en nous-mêmes, le débat sur le genre de Canada que nous voulons devient plus intense et a parfois tendance, il ne faut pas s'en surprendre, à devenir un sujet de dissension.

Au fond d'eux-mêmes, les Canadiens sont conscients de la situation privilégiée qu'ils occupent dans un monde aussi troublé que le nôtre. Nous éprouvons souvent des sentiments de doute et de culpabilité sur la façon dont nous administrons nos richesses. Dans la moitié du continent nord-américain que nous occupons, une multitude de circonstances font que les choix qui s'offrent à nous sont plus nombreux qu'ailleurs; nous sommes libres de choisir et c'est souvent difficile. Où se trouve le juste milieu entre une société de consommation et une société de "conservation"? entre la poursuite incessante de l'abondance et du matérialisme et la recherche d'un mode de vie rationnel en harmonie avec notre entourage, notre environnement et les valeurs qui s'y rattachent? De quel côté le Canada doit-il pencher dans le débat toujours plus vif entre les partisans d'une croissance continue et les défenseurs de l'axiome qui dit que "mieux n'est pas nécessairement synonyme de plus"?

Pour certains pays — la majorité peut-être — ces questions ne revêtent qu'un intérêt théorique. En effet, la voie qu'ils doivent suivre leur est pratiquement tracée par les circonstances: la suite des erreurs faites au cours des siècles passés, la rareté de leurs ressources, une pauvreté telle qu'il leur paraît difficile de s'en sortir. Il n'en va pas de même au Canada. Nous sommes de plus en plus conscients que, si nous le voulons, nous pouvons faire de ces cent dix premières années un simple prélude à une grandeur canadienne toute spéciale, fondée non pas uniquement sur la puissance et la richesse, mais aussi sur les principes d'une société libérale, tolérante et bien équilibrée, d'une société sensible aux droits et aux aspirations de tous les individus qui la composent et vouée à un rôle bienveillant et constructif dans la communauté mondiale. Ces questions font toujours l'objet de discussions entre les Canadiens; cependant un *consensus* semble vouloir se dégager.

Dans les affaires mondiales, ce *consensus* rejette le chauvinisme tout en insistant sur le droit du Canada à disposer entièrement de lui-même sur les plans économique et politique. Par exemple, les valeurs mêmes que nous avons héritées de la Grande-Bretagne ne pouvaient que nous mener à l'indépendance pleine et entière; cette autonomie acquise, nous restons cependant aujourd'hui l'un des plus fervents partisans du Commonwealth et nous avons beaucoup travaillé pour en faire une institution moderne et efficace. Nous avons d'ailleurs réaffirmé nos engagements lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement, tenue tout récemment.

Par ailleurs, notre patrimoine étant tout aussi français que britannique, nous

cherchons sans cesse à resserrer nos relations avec les pays francophones, et plus particulièrement (comme nous le faisons aussi au sein du Commonwealth) avec les pays en développement. Les programmes canadiens d'aide à l'étranger visent avant tout à répondre aux besoins et aux aspirations des nations les plus démunies, tels que celles-ci les déterminent elles-mêmes. Ils n'ont rien d'une poursuite égocentrique d'intérêts idéologiques, pour la simple raison que nous ne pouvons imposer à d'autres des restrictions que nous n'accepterions pas nous-mêmes. Par son exemple, toutefois, le Canada s'est acquis une excellente réputation dans le Tiers-Monde, ce qui lui permet d'exercer une influence raisonnable et légitime sur le rôle que ce dernier est appelé à jouer dans l'avenir.

Les prétentions impérialistes, quelles qu'elles soient, sont complètement étrangères à l'esprit canadien; il en va de même des restrictions imposées aux droits de la personne ou à toute doctrine servant à perpétuer les inégalités raciales, lesquelles nous sont inacceptables. Le Canada est bien connu aux Nations Unies et au sein d'autres organisations pour l'appui constant qu'il accorde aux efforts menés en vue d'éliminer la tyrannie et l'oppression, et de favoriser les libertés individuelles. Aucun gouvernement canadien ne pourrait s'écarter de cette ligne de conduite car tous les Canadiens partagent un mépris unanime de toutes les formes de domination. En outre, si le Canada et les autres pays qui partagent son sentiment veulent qu'on prenne leurs efforts au sérieux, par exemple face à la situation en Afrique australe ou à la Conférence de Belgrade, il faut que leurs actions et leurs déclarations soient conséquentes.

Notre acceptation d'une part de responsabilités dans l'avenir des pays en développement découle de l'ouverture d'esprit dont nous avons toujours fait montre dans notre politique étrangère. Les Canadiens ont toujours reconnu l'interdépendance des peuples. D'abord, nous avons volontiers appuyé les luttes démocratiques de la Grande-Bretagne et d'autres pays du monde libre, comme notre participation aux deux grandes guerres mondiales l'a clairement montré. Aujourd'hui, le Canada choisit en toute indépendance d'appuyer les alliances comme l'OTAN car il est fermement convaincu de la nécessité d'assurer notre sécurité mutuelle. De même, dans sa quête d'une identité distincte, le Canada a été amené à assumer des rôles particuliers, c'est ainsi qu'il a participé aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, rôle que notre position et nos compétences nous permettent d'assumer efficacement.

Nous ne nous leurrerons pas sur l'importance de notre rôle sur la scène internationale; nous ne sommes pas une superpuissance et il y a des limites à ce que nous pouvons accomplir, cependant, nous avons une idée de plus en plus claire de la place que le Canada doit occuper dans l'ordre international des choses. Nous avons fixé des priorités et élaborer des politiques qui, tout en étant suffisamment souples pour s'adapter à des conditions évoluant rapidement, nous donnent néanmoins un sens très clair de notre orientation et nous permettent d'utiliser au mieux nos points forts.

Notre politique est centrée autour du fait que les États-Unis sont notre plus proche voisin. On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur les relations canado-américaines. L'on a donné toutes sortes d'images du Canada, depuis celle d'un satellite des États-Unis

jusqu'à celle d'un pays ultra-nationaliste. Rien n'est plus loin de la réalité.

Dans l'ensemble, les relations canado-américaines n'ont jamais été aussi amicales qu'à l'heure actuelle, en dépit de la complexité sans précédent de nombreuses questions "transfrontière" telles que l'énergie et le commerce. Cette situation satisfaisante est due en grande partie à la clarté croissante avec laquelle les Canadiens définissent et énoncent leurs objectifs nationaux, et à la volonté de plus en plus marquée des Américains de comprendre ces objectifs et, dans la mesure du possible, de s'y confirmer. Il faut ajouter à cela un fait inéluctable: plus que jamais, le Canada et les États-Unis ont besoin l'un de l'autre.

Chacun des deux pays est le plus important partenaire commercial de l'autre. Le Canada pour sa part dirige entre 60 et 70 p. cent de ses exportations vers les États-Unis. La politique énergétique du président Carter serait beaucoup plus facile à réaliser si le Canada pouvait y participer, surtout en ce qui concerne l'acheminement du gaz naturel de l'Alaska vers les États-Unis par un gazoduc transcanadien. Le Canada se prononcera sur cette question cet été. Dans ce domaine comme dans tous les autres, nous ne souhaitons nullement entraver sans raison la satisfaction des besoins américains. Toutefois, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, le Canada s'inspire avant tout d'un grand principe lorsqu'il prend ses décisions: elles doivent répondre aux intérêts du Canada. C'est pourquoi, ces dernières années, nous avons entrepris de consolider notre souveraineté culturelle et d'évaluer l'ensemble des nouveaux investissements en fonction du critère fondamental suivant: Ils doivent représenter un "avantage marqué pour le Canada".

A bien des égards, l'emprise étrangère sur l'économie canadienne constitue le problème le plus important auquel nous devons continuellement faire face, et bien que notre attention se porte sans distinction sur tous les investissements étrangers, d'où qu'ils viennent, notre type de croissance a inévitablement entraîné un apport considérable de capitaux américains et, partant, la domination par l'étranger de plusieurs secteurs-clés de notre économie. Nous voyons bien qu'il est vain d'essayer de revenir sur ce qui a été fait dans le passé, tout comme nous sommes conscients de nos besoins énormes en capitaux étrangers. Nous sommes donc déterminés à conserver au Canada la réputation qu'il a d'être un pays où il est intéressant d'investir et à soumettre tous les investisseurs étrangers, quels qu'ils soient, aux mêmes règlements. En exigeant seulement des investissements qu'ils soient avantageux pour le Canada, nous avons réussi à élever le taux de participation canadienne aux diverses entreprises, sans entraver sérieusement le mouvement des capitaux étrangers dont nous avons besoin et sans rendre nos exigences exagérément contraignantes.

J'ai souligné le fait que la politique canadienne de l'investissement étranger traite tous les pays sur un pied d'égalité. En effet, même s'il faut considérer nos relations avec les États-Unis comme uniques à plus d'un titre, le Canada, pour des raisons évidentes, entend maintenant multiplier et renforcer ses liens économiques et politiques avec tous les pays, y compris les nouveaux "regroupements" de nations (tels que la Communauté économique européenne) qui exercent maintenant une influence profonde sur les relations internationales traditionnelles.

Nous comprenons très bien les motifs qui poussent la Grande-Bretagne à adhérer à la Communauté, mais son geste a eu pour résultat d'accélérer l'évolution des relations commerciales qui existent depuis longtemps entre le Canada et la Grande-Bretagne. C'est pour cette raison, entre autres, que nous avons établi un lien contractuel avec la Communauté dans son ensemble après avoir constaté l'utilité d'un arrangement mutuellement avantageux et pris en compte le désir du Canada d'élargir ses liens au niveau international. Il n'est pas nécessaire que ce rapprochement avec la Communauté se fasse aux dépens de la longue amitié qui nous lie à chacun de ses pays membres. Bien au contraire, les relations avec nos deux mères patries, la Grande-Bretagne et la France, connaissent un regain de vitalité. La multiplication de nos échanges culturels et autres témoignent d'un nouvel esprit de maturité et d'égalité. Comme d'autres, nous mettons nos efforts en commun pour améliorer la condition humaine et élargir les voies de communication entre l'Est et l'Ouest et entre des rivaux éventuels.

D'après le Canada, la nécessité de diminuer les tensions que connaît le monde n'apparaît nulle part aussi bien que dans le domaine de la prolifération nucléaire. Nous sommes l'un des principaux fournisseurs d'uranium et de techniques nucléaires destinées à des fins pacifiques. Nous sommes donc tenus de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en place un solide régime de garanties internationales. Le Canada a accepté cette responsabilité et, au fil des ans, a mis au point une politique globale de vente et d'exportation des matières et des techniques nucléaires. Aujourd'hui, nous devançons tous les autres pays dans ce domaine et nous sommes encouragés par les mesures que les autres pays prennent pour en arriver à une entente au niveau mondial. C'est là une tâche énorme; il subsiste des différences de perception tout à fait légitimes même entre les pays qui souscrivent entièrement aux principes de la non-prolifération. Le Canada a participé à l'élaboration de la position adoptée ici, à Londres, lors de la récente rencontre au sommet; il souscrit donc entièrement à l'idée d'étudier en profondeur toutes les ramifications de la technologie nucléaire et notamment des questions aussi litigieuses que le retraitement et l'évolution tendancielle vers ce que l'on appelle l'"économie du plutonium". En raison de l'actuelle crise du pétrole et de ses répercussions, il est devenu absolument nécessaire d'examiner toutes les options qui s'offrent en matière d'énergie. Pour ce qui est du nucléaire, le Canada estime que tout en demeurant un élément essentiel de la stratégie énergétique mondiale, son exploitation devrait être soumise aux règlements internationaux les plus sévères possible et aux méthodes les plus sûres qui se puissent imaginer.

La part prise par le Canada dans les discussions internationales sur les questions nucléaires actuelles montre bien que la politique étrangère du Canada est formulée de façon à refléter ses intérêts et à exercer son influence dans des domaines où il a incontestablement un rôle important à jouer. Il en va de même à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer où le Canada joue un rôle clé et où, très souvent, nos intérêts nationaux cadrent parfaitement avec les objectifs que l'on se donne au niveau mondial. Tout naturellement, les Européens ont tendance à voir le Canada dans une perspective nord atlantique. Mais nous sommes également une puissance du pacifique, de plus en plus, nous resserrons nos liens politiques et économiques avec les

pays du Pacifique et nous appuyons davantage des organisations comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Nous avons également resserré nos liens avec l'Amérique latine en accordant une aide à ses pays les plus démunis et en procédant à des échanges commerciaux avec les puissances en devenir.

Nul n'est besoin de démontrer l'engagement inébranlable du Canada aux principes de la démocratie. Cependant, nous estimons depuis longtemps que la meilleure façon de servir la cause de la paix et de la sécurité mondiale est de garder ouvertes et d'élargir les voies de communication avec ceux qui se réclament d'une idéologie politique différente, notamment l'Union soviétique, la République populaire de Chine et les autres pays communistes. Puisque, comme toutes les démocraties, il faut parfois s'inscrire en faux contre certaines de leurs pratiques, il vaut mieux le faire sans réserves, franchement, et sans détours. C'est donc dire que le Canada appuie à sa façon tous les efforts faits pour renforcer la détente et qu'il s'attache activement à libéraliser les échanges commerciaux avec le bloc soviétique et la Chine.

On a déjà dit que la politique étrangère n'est que le prolongement à l'étranger des objectifs nationaux d'un pays. Même si, à bien des égards, c'est là une façon de voir simplifiée à l'extrême, il est vrai cependant que la politique étrangère du Canada est un reflet des intérêts et des préoccupations de l'ensemble des Canadiens. Notre participation croissante aux affaires internationales témoigne de notre maturité grandissante et de la prise de conscience qu'il est possible de réaliser et de mettre à profit le potentiel du Canada seulement dans un monde stable et sûr. Nous reconnaissons donc franchement que nos actions sont déterminées en grande partie par la défense de nos intérêts.

Mais nous n'avons jamais craint une telle franchise ou un compromis légitime car, sans cela, le Canada n'existerait pas. Nos cent dix ans d'histoire sont faits d'une série de concessions et d'accommodements qu'un groupe ou une région était prêt à consentir à un autre groupe. Cette souplesse, fondée sur la tolérance et la compréhension, a été la clé de voûte de la survie et de la croissance de la Confédération canadienne. A l'heure actuelle, nous découvrons, comme il nous est arrivé de le faire bien souvent déjà, la nécessité de renouveler notre attachement à l'unité canadienne. A l'occasion de ce cent dixième anniversaire, la fierté que nous tirons de l'arrangement exceptionnel établi entre les deux peuples fondateurs est mitigée par le fait qu'après plus d'un siècle d'existence, notre modèle unique de fédéralisme est menacé par la réapparition de facteurs de division qui couvent depuis longtemps.

Heureusement, la plupart des Canadiens, quelle que soit leur origine, sont conscients du danger et sont déterminés à prendre les mesures nécessaires pour préserver l'unité du Canada. Nous ne tirons pas notre confiance de cette bonne volonté traditionnelle à s'adapter aux circonstances changeantes ni du pragmatisme, aussi valables que soient nos raisons. Le Canada survivra en raison du sens inné de justice de son peuple et de son empressement à reconnaître et à corriger les situations lorsque les droits fondamentaux d'un groupe, quel qu'il soit, ne sont pas pleinement reconnus. Avant tout, il existe un sentiment profondément enraciné, même s'il semble peu souvent manifeste, d'appartenance à la nation canadienne. Ce sentiment, que partagent tous

les Canadiens de toutes les régions, est plus puissant que les tensions, et même que les distances physiques qui, par nature, ont tendance à diviser.

Aucun pays ne possède le droit inaliénable d'exister si son peuple en décide autrement. L'histoire renferme nombre d'exemples de nations convaincues à tort de leur immortalité. Si un pays aussi richement doté que le Canada ne peut survivre, alors nous pouvons vraiment plaindre le sort de pays moins fortunés. Un tel désespoir n'est pas justifié. Aujourd'hui, fête nationale du Canada, j'ajoute à mon souhait traditionnel de voir cette fête suivie de nombreuses autres, ma conviction et ma détermination inébranlables qu'il en sera bien ainsi.

S/C